



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 août 2023

Le Syctom condamne toute infraction au code du travail et reste attentif au sort des 11 salariés de l'entreprise NTI mobilisés sur le site de Paris 15

Le Syctom a pris connaissance de la mobilisation sur le centre de tri de Paris 15 de onze personnes contre la société NTI, prestataire de VEOLIA sur ce site. Elles dénoncent leurs conditions de travail et portent des accusations de travail dissimulé, harcèlement et pratiques discriminatoires à l'encontre de ce prestataire de service de nettoyage industriel. Une enquête de l'inspection du travail dirigée contre la société NTI a été lancée il y a quelques mois et semble toujours en cours.

Le Syctom a immédiatement demandé des explications aux opérateurs concernés et s'est assuré que tous les exploitants de ses sites de traitement de déchets avaient bien cessé toute collaboration avec cette entreprise ainsi que toute entreprise notoirement liée à celle-ci, ce qu'ils ont confirmé.

Corentin Duprey, président du syndicat, affirme que : « si cette enquête venait confirmer que de telles pratiques ont eu lieu dans ses centres, le Syctom, qui ne transigera jamais avec le droit du travail ni la dignité humaine, agirait en conséquence ». Le Syctom sera par ailleurs attentif à ce que des solutions concrètes et durables soient mises en œuvre pour les 11 salarié-e-s concerné-e-s.

En effet, le Syctom, en tant qu'acheteur public soucieux du respect des Droits de l'Homme et du Citoyen, du droit du travail et des conditions de travail des salarié-e-s travaillant sur ses sites, prévoit systématiquement dans ses marchés des clauses spécifiques pour la protection de la main d'œuvre et notamment pour la lutte contre le travail dissimulé. Ainsi, des pénalités en cas d'infraction aux dispositions des contrats ou de la réglementation sont prévues et seront appliquées si l'enquête révèle que de telles pratiques ont eu lieu.

Pour aller encore plus loin dans cette démarche sociale et économique responsable et durable, il s'est doté d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable adopté à l'unanimité par son comité syndical en juin 2023, dont l'une des actions est de développer les dispositions visant à améliorer les conditions de travail des salarié-e-s des entreprises titulaires et des sous-traitants intervenants sur les sites du Syctom, en renforçant les dispositifs de lutte contre tout travail dissimulé et les dispositifs internes d'agrément de sous-traitance.

Enfin, le Syctom a décidé d'avoir recours pour le renouvellement de tous ses marchés d'exploitation de ses centres à des SEMOP (Sociétés d'économie Mixte à Opération Unique), un dispositif original qui permet une plus grande maîtrise du public. Corentin Duprey explique que s'il a choisi ce système, en accord avec l'ensemble des délégué-e-s syndicaux-ales du Syctom, c'est « *pour renforcer significativement le rôle de la collectivité dans l'exécution du service public, notamment dans le choix des sous-traitants et prestataires, ainsi que son contrôle sur l'opérateur privé* ».

Le Syctom demandera à prendre connaissance des conclusions de l'enquête de l'inspection du travail dès qu'elles seront rendues pour prendre les dispositions adéquates.

Le Sycotom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Sycotom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.

Contact presse :

Sycotom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@sycotom-paris.fr

Site internet : www.sycotom-paris.fr